



PROTOCOLE DE MISE EN CHAUFFE POUR CHAPES LIQUIDES À BASE DE SULFATE DE CALCIUM
Instructions pour le chauffage et la préparation des chapes avant la pose du revêtement..

La mise en chauffe fonctionnelle est nécessaire en tant que contrôle technique pour tester le système de chauffage par le sol. Elle consiste à atteindre la température maximale potentielle de l'installation (température de démarrage). Cette phase permet de vérifier que la structure de la chape flottante peut absorber sans dommage les contraintes thermiques et les dilatations générées. Pour les chapes à base de sulfate de calcium chauffées, la mise en chauffe fonctionnelle peut commencer à partir du 7^e jour après la mise en œuvre. Après cette mise en chauffe fonctionnelle, le chauffage peut être coupé ou l'on peut enchaîner directement avec le protocole de mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement.

Le protocole de mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement est indispensable afin d'éviter que la chape ne soit revêtue alors que son taux d'humidité résiduelle est encore trop élevé. Pour les chapes liquides à base de sulfate de calcium avec chauffage par le sol, la valeur limite de 0,5 % CM (mesurée sur l'épaisseur totale de la chape) ne doit pas être dépassée lors du contrôle à la bombe à carbure (méthode CM).

MISE EN CHAUFFE D'UNE CHAPE À BASE DE SULFATE DE CALCIUM SELON LA NORME DIN 18560

Date			Température de démarrage
1. jour après la pose		Le jour après la pose de la chape	≤ 20°C
2. jours après la pose		La chape è prête à être revêtue	20°C
5. jours après la pose		La chape è apte au chargement	20°C
7. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle	25°C
8. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle	25°C
9. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle	25°C
10. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle temp. max. (≤ 55 °C)	
11. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle temp. max. (≤ 55 °C)	
12. jours après la pose		Mise en chauffe fonctionnelle temp. max. (≤ 55 °C)	
13. jours après la pose		Éteindre le chauffage	Pas de mise en chauffe
14. jours après la pose		Éteindre le chauffage	Pas de mise en chauffe

La teneur en humidité peut être contrôlée au préalable au moyen d'un film PE de 50 × 50 cm. Celui-ci est collé aux rives de la chape à l'aide d'un ruban adhésif. S'il n'apparaît aucune accumulation d'humidité (condensation) sous le film — avec le chauffage par le sol en fonctionnement —, on peut procéder à la mesure CM (bombe à carbure) de l'humidité résiduelle.

15. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C
16. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C
17. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C
18. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C
19. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C
20. jours après la pose		Mise en chauffe jusqu'à la pose du revêtement	min. 35°C

Lorsque la chape à base de sulfate de calcium présente une humidité résiduelle maximale de 0,5 % CM, le protocole de mise en chauffe peut être terminé et le revêtement peut être posé, conformément à la norme DIN 18560-1 (11-2015).

Validation

Lieu / Date

Maître d'ouvrage / Donneur d'ordre
Cachet / Signature

Lieu /Date

Chef de projet / Architecte
Cachet / Signature

Lieu / Date

Technicien chauffage
Cachet / Signature

